

Tangente

Pourvu que ça dure...

Line Mc Murray

Number 59, 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/27506ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mc Murray, L. (1991). Tangente : pourvu que ça dure.... *Jeu*, (59), 21–26.

tangente : pourvu que ça dure...

Photo : Germain Angers.



L'aventure de Tangente pourrait ressembler à n'importe quel parcours-type d'une association culturelle. Elle est pleine de rires, de poubelles que l'on vide après le *show*, de papier de toilette payé

de sa poche, de prises de bec, de discussions interminables. Elle est façonnée de bric et de broc, d'ici ou là, de lendemains surprises, d'agitations désordonnées, d'angoisses dans l'attente de subventions. Mais Tangente dure. Tangente a la peau dure. Rarement, dans le domaine des arts, a-t-on vu pareille ténacité. L'âge moyen des organismes associatifs de l'action culturelle comparables à Tangente est de quatre ans. Alors? Tangente a survécu parce qu'elle s'est investie à Montréal dans la diffusion de la danse expérimentale actuelle. Elle a pris des risques, car les artistes qu'elle présente ne sont pas célèbres. Et le fait que ses programmations soient contestables contribue à rendre légitime l'existence même de Tangente. Tangente a eu la chance de vieillir parce qu'une femme (et ce n'est pas si courant) lui a donné son âme. Dena Davida a modelé Tangente; avec tout ce que cela comporte de qualités et de défauts humains. Personne n'aurait mieux fait et plusieurs auraient échoué par manque d'intégrité ou de foi en la Danse.

Le bilan de la décennie devrait apporter — après le FIND 1991 —, la preuve incontestable du succès du travail de diffusion et de coproduction qu'a entrepris Tangente. Ce dixième anniversaire témoigne du bien-fondé d'une certaine démarche, à long terme, de gestion des arts du spectacle vivant. Il n'y a rien d'exemplaire cependant, et le cas restera sans doute atypique. On peut d'ailleurs s'interroger sur l'avenir de Tangente. Quelles transformations vont pouvoir pérenniser Tangente? Un changement de statut? Une sédentarisation? Un mandat diversifié?

Une équipe de direction différente? Le manque de références jouera-t-il en faveur des partenaires en les incitant à innover ou contraindra-t-il les acteurs à la prudence et au «rangement»?

N'importe, pourvu qu'on ait l'ivresse de la danse, dira la foule. N'importe, pourvu qu'on y découvre encore, dira le spécialiste. N'importe, pourvu que l'on s'entende, diront les associés. N'importe, pourvu que l'on ne soit pas d'accord, diront les autres...

N'importe, pourvu que ça dure, répondit l'écho.

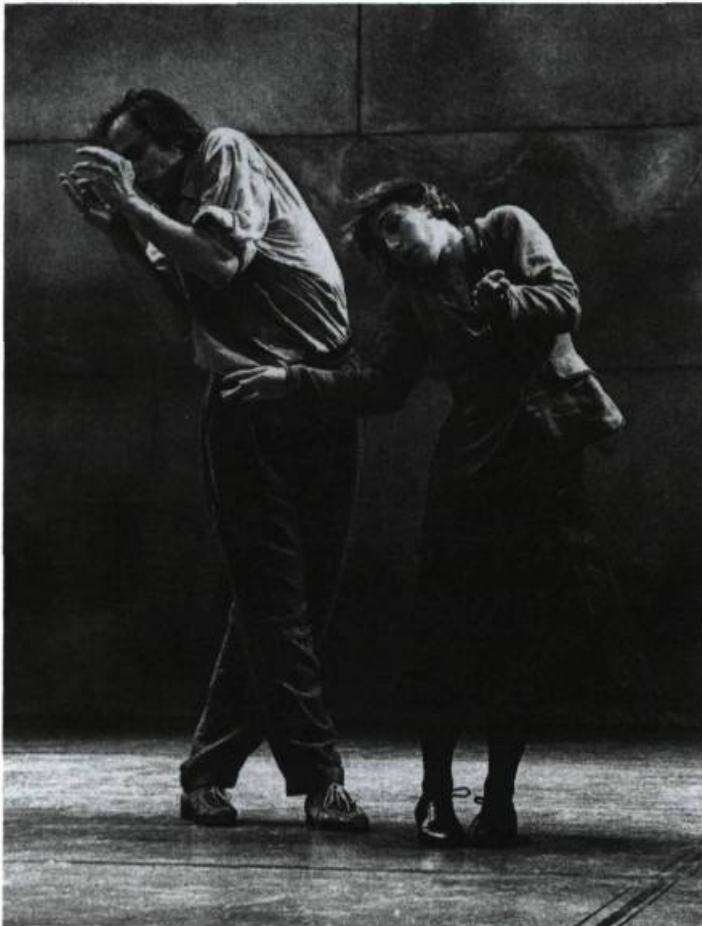
valérie lehmann

«Au tournant des années 1980 [...] le milieu a connu une telle effervescence qu'est apparue toute une génération de chorégraphes au sein de laquelle se sont affirmés les Jean-Pierre Perreault [ci-contre, *Iles*, 1991, en répétition. Interprètes : Sylvain Émard et Louise Bédard. Photo : Robert Etcheverry] [...] et Ginette Laurin [à droite : *Train d'enfer*, 1990. Danseurs : Marc Boivin et Carole Courtois. Photo : Cylla Von Tiedemann].»



le mac face à l'effervescence du milieu de la danse au québec

entretien avec yvan chevalier



en guise d'introduction

De tous les secteurs artistiques, la danse est actuellement au Québec la discipline qui étonne le plus. Et le ministère des Affaires culturelles, sensible à cette effervescence, entend développer des programmes qui vont contribuer à l'épanouissement du milieu et à la consolidation des structures en place.

À cet effet, plusieurs formules de soutien ont été et seront adoptées.

le secteur de la danse

Au ministère des Affaires culturelles, la section «danse» n'est pas une direction en soi. Elle relève de la direction de l'aide aux artistes, aux arts de la scène et aux industries culturelles. Cette section est devenue autonome en 1980, après avoir été longtemps associée au théâtre. La danse au Québec, pour des raisons historiques et sociologiques, a emboîté le pas au théâtre, qui avait pris son envolée dès le début des années 1970. Certaines grandes institutions, notamment les Grands Ballets Canadiens, avaient déjà posé les premiers jalons, mais la danse de création comme telle avait encore tout à exprimer.

Au tournant des années 1980, en effet, le milieu a connu une telle effervescence qu'est apparue toute une génération de chorégraphes au sein de laquelle se sont affirmés les Jean-Pierre Perreault, Edouard Lock, Ginette Laurin, Daniel Léveillé,

Paul-André Fortier et Marie Chouinard. Cette génération était l'héritière des recherches et du développement formel amorcés par Jeanne Renaud, Françoise Sullivan, Martine Époque et quelques autres, au cours des années 1960-1970.

La reconnaissance d'un secteur danse a permis au ministère de réserver des enveloppes budgétaires exclusivement pour la danse et, surtout, d'instaurer des programmes d'aide répondant au besoin du milieu.

la consultation du milieu

Pour affermir le soutien à la création chorégraphique, il a fallu être d'emblée à l'écoute du milieu. Celui-ci, faisant part de ses besoins et de ses priorités, conseillait le ministère dans la définition d'un certain nombre d'orientations, et ce surtout depuis la création, en 1984, du Regroupement des professionnels de la danse. Porte-parole du milieu voué à la défense de ses intérêts, le Regroupement canalise les besoins des intervenants et entretient avec le ministère une étroite collaboration.



Le ministère, pour sa part, soutient financièrement le Regroupement des professionnels de la danse et le consulte régulièrement sur des questions ayant trait, par exemple, au statut de l'artiste, aux conditions socio-économiques des danseurs ou aux problèmes reliés à leur santé-sécurité. L'application d'un tel principe de coopération a eu pour effet d'accroître la force incitative du Regroupement auprès des instances publiques.

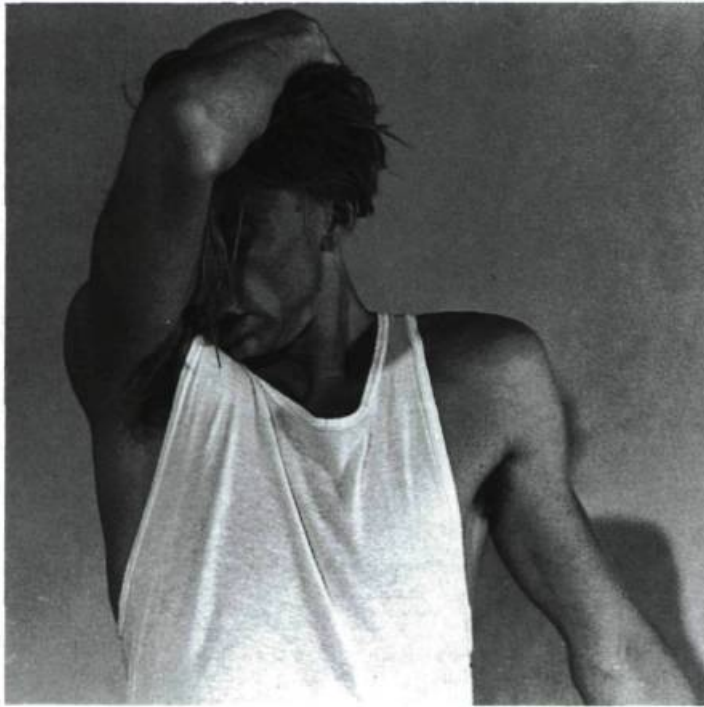
les programmes d'aide

Depuis 1985, les compagnies vouées à la danse moderne — Lock Danseurs (Edouard Lock), Fortier Danse Création, La Fondation Jean-Pierre Perreault, O Vertigo Danse (Ginette Laurin), etc. — ont continué à se développer jusqu'à se faire reconnaître sur les marchés nationaux et internationaux. Cette situation a incité le MAC à revoir ses programmes d'aide, à mieux cibler ses interventions et ses priorités à l'égard de la danse de création.

Actuellement, le programme d'aide financière à la production en danse comporte deux volets : une subvention de fonctionnement destinée à des compagnies établies, qui connaissent un rayonnement important sur les plans national et international; une aide aux projets de production présentés par des petites compagnies ou des chorégraphes indépendants, tels Montanaro Danse, Cercle Vertueux (Dulcinée Langfelder), Howard Richard Danse, Pierre-Paul Savoie, Sylvain Énard, Louise Bédard, Jocelyne Montpetit, etc. Ce volet soutient la recherche et l'expérimentation. Signalons que le MAC, par rapport au Conseil des Arts du Canada et au Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal, a été le premier à accueillir ce type de projet sans exiger des chorégraphes indépendants qu'ils soient obligatoirement constitués en compagnies.

Bien que le budget alloué au secteur de la danse ait doublé au cours des quatre dernières années, le MAC a dû s'en tenir aux priorités établies et soutenir les éléments les plus prometteurs pour éviter

L'aide aux projets de production présentés par des petites compagnies ou des chorégraphes indépendants : «ce volet soutient la recherche et l'expérimentation». À gauche, une chorégraphie de Dulcinée Langfelder (photo : Vidar Neuhof). À droite, une chorégraphie de Sylvain Énard (photo : Guy Fréchette).



une dispersion des fonds. Néanmoins, les besoins financiers des organismes déjà subventionnés par le MAC se multiplient et l'afflux de nouvelles demandes va croissant d'année en année.

le partenariat

Afin de mieux soutenir le milieu de la danse au Québec, il s'avère nécessaire de collaborer avec différents partenaires, et ce pour consolider des structures existantes et accueillir de nouveaux projets desservant un plus grand nombre d'intervenants. À titre d'exemple, le MAC a collaboré récemment avec les autres organismes subventionnaires (CIDEDEC, CAC, CACUM) à la mise en place d'un organisme de services administratifs pour les petites compagnies, les danseurs pigistes et les chorégraphes indépendants. L'organisme, qui entrera en fonction au cours des six prochains mois, accordera à cette catégorie d'artistes une aide sur le plan de la gestion.

Avec l'appui des autres partenaires gouvernementaux, le ministère des Affaires culturelles doit également soutenir des compagnies qui ont

déjà fait leurs preuves et acquis une renommée nationale et internationale. La plupart de ces compagnies doivent en partie leur succès au Festival international de Nouvelle Danse qui a contribué, pour une bonne part, à leur accession aux marchés mondiaux. Montréal, on le sait, est maintenant l'une des capitales de la danse. Artistes et producteurs, québécois et étrangers, le reconnaissent : la danse est l'un des secteurs les plus percutants de la création artistique au Québec.

l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes de la danse

Certaines actions, en cours de réalisation, font l'objet de priorités : amélioration du statut des chorégraphes et danseurs, valorisation de la carrière d'interprète, politiques salariales, dossier relié à la santé-sécurité et aux conditions de travail, transition de carrière et accès aux régimes de protection sociale des artistes de la danse. Le Regroupement des professionnels de la danse travaille

présentement à l'actualisation de l'ensemble de ces mesures, et le MAC en appuie financièrement la réalisation.

Chorégraphiquement, mes phrases tiennent du poème. Elles sont la transposition d'images et de gestes abstraits. De là émerge la narration. Mon style est influencé par le tai chi et le kung fu. Leur sagesse et leur esprit m'ont inspirée.

Heather Mah,
chorégraphe et interprète

des lieux où l'on danse

Le ministère des Affaires culturelles entend contribuer à la création de lieux réservés exclusivement à la danse. L'Agora de la danse, dont l'ouverture est prévue pour septembre 1991, sera le premier centre spécialisé en ce domaine. Il est très important qu'un tel lieu existe même s'il ne peut répondre, d'emblée, à tous les besoins du milieu. L'Agora accueillera des chorégraphes indépendants, des petites compagnies,

et facilitera la présentation de spectacles chorégraphiques des étudiants du département de danse de l'UQAM. Et Tangente, lieu de recherche et d'expérimentation important pour la Relève, y présentera ses activités.

Le milieu de la danse a un besoin réel d'une autre salle intermédiaire permettant à nos compagnies reconnues de diffuser davantage leurs productions à Montréal, et ce dans un lieu adéquat qui réponde aux exigences techniques commandées par les œuvres chorégraphiques proposées. Le projet de création d'un Centre chorégraphique pour la danse à Montréal fait présentement l'objet d'une étude.

une formation d'excellence

En 1989, le ministère confiait à l'École supérieure de danse du Québec, organisme reconnu et subventionné par le MAC, le mandat d'intensifier la formation professionnelle en danse classique sur l'ensemble du territoire québécois. En collaboration avec les diverses écoles de danse du Québec, réparties sur le territoire et subventionnées par le MAC, l'École supérieure de danse visera à améliorer progressivement la qualité de l'enseignement en danse classique. Ces écoles devront, au préalable, faire l'objet d'une évaluation par l'École supérieure de danse du Québec.

Le ministère des Affaires culturelles collabore également avec les Ateliers de danse moderne de Montréal à l'élaboration d'un programme de formation professionnelle pour les interprètes en danse moderne.

Secteur privilégié de l'émergence culturelle du Québec sur la scène internationale au cours des dix dernières années, la danse constitue aujourd'hui l'un des pôles du développement artistique québécois. Conscient de cet état de fait et désireux d'y contribuer, le ministère des Affaires culturelles s'est doté de structures et de programmes de soutien qui ont eu un effet positif sur le milieu. L'enthousiasme et les initiatives de coopération qu'elles y ont suscités augurent des jours heureux pour la danse, ses créateurs, ses interprètes et son public. Poursuivant dans cet esprit, l'action concertée du ministère et des artistes concernés ne pourra que favoriser davantage l'essor de la danse et l'évolution harmonieuse de toutes ses tendances.

propos recueillis par **line mc murray**